Prolongation des inscriptions définitives au Master « Innovation technologique et intelligence artificielle pour l'ingénierie pédagogique » - Temps aménagé.

Il est porté à la connaissance des étudiants admis définitivement au Master « **Innovation technologique et intelligence artificielle pour l'ingénierie pédagogique** » (**Temps aménagé**), à l'École supérieure de l'éducation et de la formation de Béni Mellal, que la période d'inscription définitive au titre de l'année universitaire 2026/2027 est prolongée du **02 au 09 novembre 2026**.

Dossier d'inscription :

- Baccalauréat original + 04 copies
- Une copie de chaque relevé de notes
- Diplôme de licence + 04 copies
- Reçu de préinscription en ligne
- 02 copies de CNIE
- 02 extraits de naissance
- 02 photos d'identité
- Attestation de travail
- Reçu de paiement (versement sur le compte de l'Université)

Les frais d'inscription, d'un montant de 15 000 DHS (en une seule ou deux tranches de (7 500 DHS * 2)), doivent être versés sur le compte bancaire de l'Université, ouvert auprès du Trésor public du Royaume du Maroc.

310090100202470199750177

- L'inscription n'est définitive qu'après la présentation du reçu de paiement.
- Tout étudiant ayant fourni des informations erronées sera exclu du master.
- Il convient de rappeler que l'étudiant est tenu de faire figurer sur le reçu de paiement les informations suivantes :

 - **Le nom de l'étudiant effectuant le versement**
 - **Le nom de l'établissement (ESEF/Master/ intitulé du master) ;**
 - **La deuxième tranche doit être versée avant le 31 janvier 2027**